



## Présentation des Orientations Budgétaires de la Commune Saint Pierre de Vassols - Exercice 2024

Mesdames et Messieurs les membres du Conseil Municipal, chers concitoyens,

C'est avec grand plaisir de vous présenter les orientations budgétaires de notre commune pour l'exercice 2024. Cette étape revêt une importance capitale, car elle établit la vision financière qui guidera nos actions tout au long de l'année à venir.

---

Avant d'entrer dans les détails, il est essentiel de prendre en considération le contexte économique et financier dans lequel s'inscrit notre commune.

La commune de Saint Pierre de Vassols, située dans la région rurale du Vaucluse, abrite une population de 520 habitants, principalement tournée vers des activités agricoles. L'économie locale repose largement sur l'exploitation agricole, avec plusieurs exploitations familiales produisant de la vigne et des olives mais aussi des artisans et des prestataires de services.

Sur le plan financier, la collectivité bénéficie de revenus provenant essentiellement des impôts locaux, des dotations de l'État, des subventions de la Région, du Département et de la communauté d'agglomération, CoVe, allouées pour des projets spécifiques et des biens communaux loués. Les ressources fiscales comprennent, la taxe foncière sur le bâti et le non-bâti.

Les dépenses de la commune sont principalement dirigées vers l'entretien des infrastructures locales, telles que les routes et les bâtiments communaux. Les services municipaux comprennent également, une salle polyvalente, une bibliothèque, une petite équipe de fonctionnaires municipaux et une agence postale communale toujours en prise avec la réalité et le sens de la proximité.

En termes de projets économiques, la collectivité travaille sur le développement du tourisme rural en mettant en avant son patrimoine naturel et historique. Préserver notre environnement, c'est préserver et améliorer notre cadre de vie. Créer des événements pour promouvoir les pépites de notre village et créer du lien entre les habitants.

Cependant, la collectivité est confrontée à des défis tels que la nécessité de moderniser ses infrastructures et de diversifier son tissu économique pour assurer une croissance stable. Les élus locaux travaillent en collaboration avec les acteurs économiques du territoire pour élaborer des stratégies visant à renforcer l'attractivité de la commune et à assurer un avenir économique et financier durable à l'échelle rurale, propre et spécifique à Saint Pierre de Vassols.

Ces facteurs influenceront nos décisions budgétaires pour garantir une gestion prudente et responsable des deniers publics. C'est pourquoi, l'équipe municipale travaille toujours de manière mutualisée avec les partenaires du territoire pour réduire les coûts et les efforts faits par chacun d'entre nous.

---

### **Investissements et Projets Structurants**

Nous avons identifié certains investissements et projets structurants qui contribueront au développement harmonieux de notre commune. Parmi ceux-ci, citons les principaux projets,

Divers travaux de voirie communal pour maintenir sûreté et sécurité :

au chemin de la ferme Ricard - cheminement le long de l'allée des pins, sécuriser et faciliter les modes de mobilités douces - chemin des blancs – création d'un emplacement PMR – rénovation éclairage public, afin de poursuivre la conversion de notre parc en led, économie d'énergie en partenariat fort avec le SEV Syndicat d'Energie Vauclusien.

Travaux sur les bâtiments communaux :

mise en place de gazon synthétique à la MAM (Maison d'Assistantes Maternelles) rénovation énergétique de nos bâtiments communaux afin de lutter contre les passoires thermiques et entretenir notre patrimoine.

Diverses acquisitions :

deux terrains chemin des joncs, concordant à une maîtrise du pluvial et de notre biodiversité – acquisition de nouvelles décorations de Noël peu énergivores, équipées de leds, pour embellir et mettre en valeur notre patrimoine et notre village au moment des fêtes - un nouveau photocopieur, l'ancien étant devenu obsolète et refus du maintien du contrat d'entretien par le prestataire, ce qui engendre une baisse des coûts, - acquisition et aménagement en vue de la création d'un verger collectif intégrant une orientation pédagogique pour les enfants de notre école et du village. Ce lieu permettra de lutter contre les îlots de chaleur et d'éviter la bétonisation de notre entrée de village.

Les éléments cités répondent aux attentes de la population et stimulent le dynamisme économique de notre territoire. Ces investissements seront réalisés dans le respect des capacités financières de la commune.

---

## **Maîtrise des charges et optimisation des ressources**

La maîtrise des charges demeure un enjeu majeur pour assurer la pérennité de nos finances publiques. Nous nous engageons à poursuivre nos efforts d'optimisation des ressources, à examiner les processus de fonctionnement et à rechercher des synergies afin de garantir l'efficacité de chaque euro dépensé.

### **Fiscalité**

En matière fiscale, nous maintiendrons une politique équilibrée, garantissant la stabilité financière de la commune. Nous nous étions engagés à ne pas augmenter les impôts locaux et avons tenu notre promesse. Le contexte inflationniste a déjà une forte incidence sur notre pouvoir d'achat.

Niveau des taux d'imposition :

- Les taux d'imposition de la commune sont fixés à
- Taxe foncière sur les propriétés bâties : 20.44 %
- Taxe foncières sur les propriétés non bâties : 25.34 %
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires non affecté à l'habitation principale 4.70 %

Montant du budget :

- Le montant du budget de la commune est de 731 913€

Niveau de l'épargne brute et nette :

- Le niveau de l'épargne nette, est de 125 936.34€ (023)

Niveau d'endettement de la collectivité :

- Le niveau d'endettement de la commune est quasiment nul (3 500.00€/an).

Capacité de désendettement :

La totalité de cette dette sera remboursée en 2025.

Principaux ratios :

- Les principaux ratios financiers de la commune sont satisfaisants, avec notamment un ratio d'autofinancement élevé et un ratio d'endettement faible.

Effectifs de la collectivité et charges de personnel :

La commune compte 5 employés, dans les services administratifs (1 temps plein et 2 temps non complets 20h et 24h) dont 23h d'ouverture/semaine pour l'agence postale communale et 2 techniques (1 temps plein et 1 temps non complet 20h, en emploi aidé).

- Les charges de personnel représentent une part importante du budget de la commune, reflétant les coûts liés à la fourniture des services publics et à la gestion quotidienne de la commune. Cette charge ne bénéficie d'aucune aide et impacte notre budget. Cependant, nous sommes fiers de vous proposer un service public de qualité.

## Les dépenses de personnel des collectivités locales

(en milliards d'euros)

	2018	2019	2020	2021	2022
Communes	37,63	38,21	38,41	39,39	41,31
Groupements de communes à fiscalité propre	9,45	9,82	10,04	10,46	11,16
Départements	11,92	11,85	12,04	12,34	12,96
Régions et CTU	3,95	4,05	4,12	4,28	4,43
Ensemble des collectivités territoriales et de leurs groupements à fiscalité propre	62,95	63,93	64,61	66,46	69,86

Source : DGCL. Donnée DGFIP, comptes de gestion en opérations réelles à partir de 2018 budgets principaux ; montants calculés hors gestion active de la dette.

Cette présentation brève et synthétique des informations financières essentielles permet aux citoyens de la commune de mieux comprendre la situation budgétaire et financière de leur collectivité. Elle vise à favoriser la transparence et l'information des citoyens sur la gestion des ressources publiques.

En conclusion, les orientations budgétaires que nous vous présentons aujourd'hui traduisent notre engagement envers une gestion responsable, transparente et orientée vers l'intérêt général. Nous comptons sur le soutien et la participation de chacun pour faire de ces orientations une réalité qui contribue au bien-être collectif.

A Saint Pierre de Vassols,

Le 19 mars 2024

Mme le Maire,

Sandrine Raymond

